

COMPTE-RENDU SEANCE DU 27 JUIN 2018

-=-=-

Sont présents :

Christian LESCOULIÉ - François LAPEYRE - Jean-Jacques LARQUIER - Frédéric MARQUEBIELLE - Pascal RÉGIN -
Isabelle BRIDOUX - Sylvain BASLY - Jean GALARDI - Marie-Françoise COSTEDOAT - Nicole DEMANUEL.

Excusée : Dolorès COURRAUD.

Secrétaire de séance : Nicole DEMANUEL.

M. le Maire ouvre la séance à 20 H 45.

*

* *

I - Délibérations :

* branchement électrique pour propriété CASAU (extension du réseau) :

☒ M. le Maire rappelle que le compteur électrique doit se situer au droit de la propriété, ce qui nécessite une extension du réseau électrique.

Le coût de ces travaux s'élève à 15 963,32 € dont une partie est financée par le SDEPA. L'autre partie de la dépense (3 147,81 €) qui reste à charge sera répartie entre Pierre CASAU et la Commune de la façon suivante :

* Pierre Casau : 77 % calcul concernant la distance propriété privée

* Commune : le reste.

Délibération votée à l'unanimité.

* demande de subvention au Conseil départemental pour réparation des dégâts des intempéries des 12 et 13 juin sur le domaine routier communal et ses dépendances :

☒ une délibération doit être prise pour autoriser M. le Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil départemental pour un devis de réparation estimé à 12 928,80 € TTC.

Délibération votée à l'unanimité.

Sylvain Basly précise que la Commune a demandé d'être reconnue au titre des catastrophes naturelles. En ce qui concerne la partie agricole, les dossiers d'intempéries sont gérés par la Chambre d'Agriculture au titre des calamités agricoles. La Commune doit faire la synthèse de toutes les déclarations faites par les exploitants. Seul, Sébastien Lasserre en a fait une à l'aide d'un imprimé à remplir et à renvoyer à la Chambre d'Agriculture qui statuera sur les dossiers intempéries lors d'une première commission qui doit se tenir le 3 juillet. Une autre doit suivre.

En ce qui concerne les dégâts aux autres propriétés, la Commune doit faire le résumé des faits qui se sont déroulés de mardi à mercredi matin. 8 bâtiments ont été touchés par les intempéries et déclarés sinistrés.

* facture de M. Sarrasin :

☒ la Commune doit 1,60 € à M. Sarrasin. Ce versement fera l'objet d'une décision modificative.

Délibération votée à l'unanimité.

* renovation de l'éclairage public :

☒ le SDEPA qui travaille pour les Communes gère le réseau électrique et l'éclairage public.

Cet éclairage public rentre dans l'inventaire communal et la dépense pour sa rénovation (27 508 €) doit faire l'objet d'une délibération.

Délibération votée à l'unanimité.

II - Salle multi activités - maîtrise d'œuvre :

☒ ce projet recevra une subvention de l'Etat et une autre du Conseil départemental ;

☒ après RDV avec l'APGL, il s'avère qu'un rabais de 1 300 € est possible sur la maîtrise d'œuvre et le dépôt du permis de construire, etc. Une convention sur un montant de 44 090 € doit être passée.

Pour avoir une autre offre, une rencontre avec un architecte avec établissement d'un projet a eu lieu qui a fait une proposition. Certes, l'offre est moindre mais s'engager avec cet architecte incombe de repartir à zéro sur un nouveau projet.

2 alternatives se présentent donc au regard de ce gain : faut-il abandonner ou non le projet de l'APGL presque ficelé ? Le Conseil municipal se prononce pour passer la convention avec l'APGL. Prochain RDV : le 10 juillet à 10 H pour définir l'avant-projet.

III - Affaires scolaires - réorganisation du temps de travail du personnel pour la semaine à 4 jours :

le retour de la semaine à 4 jours implique qu'il n'y aura plus de TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et plus d'école le mercredi matin et donc une réorganisation du temps de travail du personnel :

* Corine sera en poste tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 8 H 30 à 18 H 30 avec une pause de 20 mn car le temps de travail journalier maximum pouvant être exécuté est de 10 H ;

* Marie-France garde le créneau 10 H 00/14 H 00 (cantine) + le nettoyage : à finaliser avec elle lors d'une prochaine rencontre. Elle perd les heures de TAP et la garderie du jeudi ;

* Sylvie : assurera la garderie de 7 H 30 à 8 H 30 tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ainsi que le temps du repas/garderie de 11 H 45 à 13 H 30. Elle perd 7 H 00 de travail.

Le personnel a été reçu individuellement. Il faudra délibérer lors du prochain conseil municipal pour valider ce temps de travail.

IV - Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole :

* Isabelle Bridoux fait le résumé du compte-rendu de la réunion du 18 juin 2018. Il est question des sorties prévues, du pique-nique du lundi 2 juillet en raison des fêtes du village, de la rentrée de septembre 2018 avec le retour à la semaine de 4 jours et 5 nouveaux inscrits) et des besoins en matériel : 2 panneaux de basket à installer sous le préau, des chaises pour les ordinateurs dans la classe des petits et du besoin de 7 matelas pour la sieste des petits dont 2 sont à changer car en tissu.

Isabelle Bridoux et Nicole Demanuel ont constaté que les rideaux de la classe des grands ont besoin d'être réparés, ce qui est confirmé par le Directeur d'école.

Une réunion enseignants/parents devrait être organisée dans la semaine suivante.

V - PLUI :

* au cours de cette réunion, les principales dates ont été rappelées ;

* un questionnaire a été envoyé à chaque agriculteur pour collecter des renseignements sur leurs exploitations agricoles ;

* la Mairie a reçu un autre type de questionnaire. Cela concerne le nombre de permis de construire sur les dix dernières années.

VI - Projet abri pour terrain de pétanque :

* 2 projets sont présentés. La commission « Bâtiment » fera le choix.

VII- Réparation chemins du rallye :

* les remises en état n'ont toujours pas été faites. Elles devaient l'être le 27 juin à midi.

Si un délai supplémentaire s'avérait nécessaire, il pourrait être envisagé d'interdire le passage du rallye sur les chemins de la Commune pour les prochaines éditions.

VIII - Divers travaux période estivale :

* le problème d'évacuation des eaux de vaisselle à la cantine demeurent. L'entreprise Saint-Martin a été contactée pour la réparation ; des travaux à l'entrée de l'appartement ont été réalisés (gouttières, rambardes).

* Marie-Françoise Costedoat, Isabelle Bridoux et Nicole Demanuel se sont proposées pour réparer les rideaux de la classe des grands.

IX - Questions diverses :

* le Tour de France passera sur la Commune le 26 juillet prochain. Certaines voies communales devront être barrées. Il faudra solliciter les Communes environnantes pour le prêt de barrières.

* le cœur de l'Eglise a été repeint.

Vu le Maire

